

IATA DGR 8 b

1 jour 7 heures

Programme de formation

Public visé

personnel de l'exploitant, de l'agent d'assistance en escale chargé du transfert piste, de la manutention, l'entreposage, du chargement/déchargement du fret, de la poste, des provisions de bord et des bagages (autre que des marchandises dangereuses radioactives) – catégorie 8 IATA 1.5.A

Pré-requis

Français lu / parlé / écrit

Objectifs pédagogiques

Se mettre en conformité avec l'obligation réglementaire de formation

Description / Contenu

Théorie générale : organisations, réglementations, formation, définitions et restrictions

Définition et liste des marchandises dangereuses cachées

Les piles au lithium : définition, risques et étiquettes de danger

Le tableau IATA 2.3.A applicable aux passagers et aux membres d'équipage

Les classes et divisions, les étiquettes et les risques associés

Marquages et codes IMP

Chaîne du fret, lieux de chargement, identification et intégrité des expéditions réglementées, utilisation des étiquettes de manutention et arrimage

Les incompatibilités de chargement

Le transport des matières radioactives (définition, sources, types de chargement, fonctionnement, indice de transport, types d'emballage, chargement, irradiation et contamination, film, radioprotection)

La notification au commandant de bord et les Actions d'urgence au sol

Modalités pédagogiques

Moyens et supports pédagogiques

Modalités d'évaluation et de suivi



Modalités Accessibilité

13/01/2020